

# LE SITE WF-GESTION.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site a été découvert lors de recherches. sur d'autres sites. Nous ne disposons que de peu d'informations mais le peu trouvé nous amène à vous inviter à la plus grande prudence... N'investissez pas dessus sans nous avoir contacté au préalable.

## Le site internet :

Le nom de domaine a été déposé le 19/10/2020. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/wf-gestion.fr>

## Nos recherches :

Seul le nom de domaine a été déposé. Aucun site n'est accessible. Cette grande discrétion est évidemment volontaire. Cela permet d'éviter les recherches... Ce simple fait doit faire fuir. Malgré



### Le nom :

Il s'agit de la société well fargo...

Il s'agit d'une banque américaine ayant ses bureaux dans une autre rue de Paris.

<https://www.societe.com/societe/wells-fargo-international-finance-france-s-a-s-818909293.html>

Avant tout investissement avec wf-gestion.fr, nous vous conseillons de nous contacter. Cette page sera enrichie au fur et à mesure de nos investigations

### Les règlements :

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 4414 9000 0100 0017 0743 765

### Conclusion :

Ce site devrait appartenir aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

